

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2063

présenté par
Mme Battistel

ARTICLE 25

À l'alinéa 2, substituer aux deuxième et quatrième occurrences des mots :

« et suivants »,

le mot et la référence :

« à L. 314-23 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.